

LOCATION

Salte de 100 m²

Camping de la Plage

30 avenue Pasteur

56750 Damgan

02.97.48.10.41

contact@camping-damgan.com



Équipements mis à disposition

- ★ Jeux de lumières : spots, boule à facette, stroboscopes...
- ★ Sono portable avec branchement USB, bluetooth, micro filaire
- ★ TV écran plat 180cm (prise HDMI, USB)
- ★ WIFI

- ★ 15 Tables,
- ★ 40 Chaises
- ★ 6 Bancs 3 personnes
- ★ 2 Réfrigérateurs avec partie frizzer

- ★ Accès PMR
- ★ Sanitaires
- ★ Climatisation réversible (froid et chaud)

- ★ Billard (payant 1€)
- ★ Accès à l'aire de jeux (hors trampoline)



CUISINE ÉQUIPÉE

- ★ 2 grandes marmites
- ★ Bacs gastro professionnels
- ★ 3 plans de travail



- ★ 2 grands évier : eau chaude et froide
- ★ 1 lave-main

- ★ Four
- ★ Micro-onde
- ★ 2 plaques cuisson à induction
- ★ Grill à Panini professionnel
- ★ feu de cuisson à gaz (en extérieur)



FORMULE ANNIVERSAIRES et REPAS FAMILIAUX

<i>Hors week-end de ponts et juillet / août</i>	
10h à 16h <i>tous les jours</i>	180 €
14h à 20h <i>tous les jours</i>	
17h à 23h <i>tous les jours</i>	
10h à 1h <i>tous les jours de septembre à avril</i>	290 €
samedi 14h à dimanche 11h* <i>tous les jours de septembre à avril</i> <i>* voir règlement intérieur pour les horaires</i>	350 €

FORMULE RÉUNION - SÉMINAIRE

<i>Toute l'année</i>	
<i>hors week-end de ponts et hors juillet-août</i>	
9h à 13h	75 € HT
13h30 à 17h30	
18h à 22h	
9h à 22h	200 € HT

Hébergements possibles en mobil-homes de 1 à 8 personnes

OPTIONS EQUIPEMENTS (prix TTC)



www.camping-damgan.com

Ménage en fin de location.....	120 €
Mise en place et rangement tables et chaises	100 €
Location vaisselle (assiette, verre à eau, couverts)	3 € / personne

Nombreux partenaires locaux à votre service (traiteur, restaurant, décorateurs...).

OPTIONS LOISIRS (prix TTC)

Location jeux en bois XXL (passe trappe, billard japonais, mikado, puissance 4, dingo disc)	30 €
Location kit tir à l'arc enfant, molkky, pétanque, palet breton	15 €
Machine à pop corn + pop corn pour 25 personnes.....	45 €
Machine à pop corn + pop corn pour 50 personnes.....	80 €
Structures gonflables (limité à 2h).....	50 €

Nombreux partenaires locaux à votre service (location de vélos, école de voile, location de kayak, paddle, catamaran, planches à voiles, bouée tractée...).

POSSIBILITE D'HEBERGEMENTS SUR PLACE EN MOBIL-HOME d'AVRIL à fin OCTOBRE

Mobil-homes récents de 1 à 8 personnes

Terrasses couvertes

Stationnements



100m de la plage

Nombreux services sur place

Extrait du Règlement de Location

- Utilisation de la musique portes fermées
- Occupation de la salle ne peut excéder 23h d'avril à septembre
- Caution 1000 €
- Consommation d'alcool raisonnable

RÈGLEMENT de LOCATION

1. Objet

Le présent règlement intérieur a pour objet de définir les règles d'utilisation de la salle mise à disposition par la SARL BRITTANYS / CAMPING DE LA PLAGE

2. Conditions de Location

- La salle est louée pour une durée déterminée spécifiée dans le contrat de location.
- Le paiement de la location doit être effectué avant l'utilisation de la salle.
- Une caution de 1000 € sera également demandée avant l'accès aux installations.
- Pour les groupes de mineurs, la présence d'un parent responsable est obligatoire.

3. Utilisation de la Salle

- La salle ne doit être utilisée qu'aux fins spécifiées dans le contrat de location.
- Le locataire est responsable de tout dommage causé à la salle et à ses équipements.
- Il est interdit de fixer quoique ce soit sur murs et plafonds sauf sur les clous déjà en place.
- Il est interdit de fumer et de consommer des substances illicites dans la salle.
- Les animaux sont interdits sauf s'ils sont nécessaires pour les personnes en situation de handicap.
- Des jeux de lumière, tables et chaises sont mis à disposition gracieusement par le loueur.

4. Sécurité et Hygiène

- Le locataire doit veiller à la sécurité des personnes présentes dans la salle.
- Les issues de secours doivent rester dégagées en tout temps.
- La salle doit être laissée propre et en ordre après utilisation. Les déchets doivent être emportés (sauf éventuellement borne à verres à l'entrée)

5. Responsabilité

- Le loueur décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets personnels dans la salle.
- Le locataire doit souscrire une assurance responsabilité civile pour couvrir les éventuels dommages causés pendant la période de location et la transmettre au loueur.

6. Annulation

- En cas d'annulation de la réservation, le locataire doit en informer le loueur au plus tôt. Des frais d'annulation seront conservés : 30% entre 10 et 15 jours, 50% entre 7 et 9 jours, 100% à moins de 7 jours.

7. Respect du Voisinage

- Le locataire doit respecter la tranquillité du voisinage.
- Aucune nuisances sonores entre 23 heures et 9 heures (à partir de 1h d'octobre à mars)
- Les portes doivent rester fermées lorsqu'il y a de la musique.
- La location de la salle ne donne pas droit d'accès à l'ensemble du camping (sauf si réservation d'hébergement)

8. Divers

- L'accès à l'aire de jeux extérieurs est autorisée aux enfants de moins de 12 ans (sauf trampoline)
- Toute infraction au présent règlement pourra entraîner la résiliation immédiate du contrat de location sans remboursement.
- La salle doit être rendue à l'heure précisée dans le contrat de location. Dans le cas contraire, des frais pourront être ajoutés.
- Le stationnement se fait le long de l'avenue Pasteur ou sur le parking menant à la plage.
- Le locataire reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et s'engage à le respecter.

CLIQUEZ ICI POUR FAIRE VOTRE DEMANDE DE DEVIS



Camping de la Plage

30 avenue Pasteur

56750 Damgan

02.97.48.10.41

contact@camping-damgan.com

